

La Voie Municipale



Numéro 90

Mars | Avril 2025

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Cet hiver, la neige abondante a paré notre région d'un manteau blanc magnifique, nous offrant ainsi une multitude de façons de profiter pleinement des plaisirs hivernaux : glissades, ski de fond et même pêche sur la glace. Ces moments partagés renforcent notre sentiment de communauté et nous rappellent la beauté de la nature en toutes saisons.

Alors que nous savourons encore les joies de l'hiver, nous nous tournons également vers le printemps, porteur de nouveaux espoirs et de projets excitants. Ce renouveau amène la municipalité à se rafraîchir et se redéfinir avec une approche plus humaine et plus chaleureuse dans nos échanges.

C'est pourquoi, en 2025, nous faisons un virage humain. Nous souhaitons privilégier une communication plus empathique, tout en restant fidèle aux exigences légales et administratives. Nous croyons que cette nouvelle approche renforcera la confiance entre la municipalité et ses citoyens, et permettra de travailler ensemble de manière plus respectueuse et conviviale.

Je vous invite à profiter de cette saison hivernale pour savourer les plaisirs de la nature et à regarder vers l'avenir avec espoir et confiance. Ensemble, nous continuerons à bâtir une municipalité où le bien-être de chacun est au cœur de nos préoccupations.

Caroline Rosetti, mairesse



Municipalité de Saint-Armand

BULLETIN DE L'HÔTEL DE VILLE

BUDGET 2025

Les membres du Conseil de cette municipalité ont adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2025, le 30 décembre 2024 et voici un bref résumé de celles-ci.

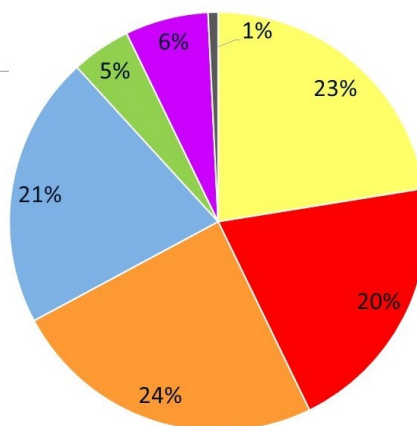
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Taxe foncière	1 810 889 \$	Administration Générale	764 226 \$
Tarification—Services municipaux	569 330 \$	Sécurité publique	691 526 \$
Paiements tenant lieu de taxes	36 795 \$	Transport routier	829 260 \$
Services rendus et autres services	298 954 \$	Hygiène du milieu	715 086 \$
Imposition de droits	85 000 \$	Aménagement, urbanisme et développement	156 032 \$
Intérêts	55 000 \$	Loisirs et culture	216 421 \$
Autres revenus	60 000 \$	Frais de financement	26 284 \$
Transferts	495 537 \$	TOTAL DES DÉPENSES	3 401 835 \$
TOTAL DES REVENUS	3 411 805 \$	CONCILIATION	
		Financement et remboursement en capital	45 900 \$
		Transfert et activités investissement	51 250 \$
		Excédent (deficit) accumulé	- 87 180 \$
		TOTAL DE LA CONCILIATION	9 970 \$
		RÉSULTAT APRÈS AFFECTATION	0 \$

PRÉSENTATION DES DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dépenses par secteur d'activité

- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport routier
- Hygiène du milieu
- Aménagement, urbanisme et développement
- Loisirs et culture
- Frais de financement



PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR L'ANNÉE 2025, 2026 ET 2027

	2025	2026	2027	TOTAL
RÉSEAU ROUTIER				
Signalisation (afficheurs de vitesse)	0 \$	10 000 \$	0 \$	10 000 \$
Véhicule de voirie et équipement	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	100 000 \$
Investissement infrastructure locale (Carrière sablière)	450 000 \$	100 000 \$	150 000 \$	700 000 \$
Investissement infrastructure locale (Réseau routier)		200 000 \$	250 000 \$	450 000 \$
Travaux de réfection routière	483 000 \$	200 000 \$	250 000 \$	933 000 \$
SÉCURITÉ INCENDIE				
Camion incendie	50 000 \$	55 000 \$	55 000 \$	160 000 \$
Bornes sèches	0 \$	25 000 \$	0 \$	25 000 \$
Bornes-fontaines	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Équipements pompiers	53 890 \$	60 000 \$	63 000 \$	176 890 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Lieu de dépôt des matières résiduelles	0 \$	0 \$	50 000 \$	50 000 \$
LOISIR, PARC ET PATRIMOINE				
Père-Lou			1 000 \$	1 000 \$
Quai	0 \$	0 \$	100 000 \$	100 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
Bureau municipal — Marquise	0 \$	25 000 \$	25 000 \$	50 000 \$
TOTAL	1 101 890 \$	730 000 \$	999 000 \$	2 830 890 \$

TAXATION GÉNÉRALE ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil de la municipalité a adopté le 13 Janvier 2025, le règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de compensation pour les services, pour l'exercice financier 2025 et en voici les grandes lignes:

		2024	2025
TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE	Taxe foncière de base, exploitation forestière, immeuble non résidentiel	0,63866 \$	0,409 \$
	Taxe foncière - entreprises agricoles enregistrées	0,55697 \$	0,385 \$
TARIF EAU, AQUEDUCT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DU RÉSEAU D'ÉGOUTS	Approvisionnement en eau potable	440 \$	440 \$
	Entretien du réseau d'aqueduc	445 \$	445 \$
	Traitement des eaux usées	380 \$	380 \$
	Entretien du réseau d'eaux usées et équipements	182 \$	182 \$
TARIF COLLECTES ET ÉCOCENTRE	Ordures (collectes et traitement)	138 \$	138 \$
	Compost (collectes et traitement)	56 \$	56 \$
	Écocentre	34,69 \$	34,44 \$
AUTRES TARIFS	Entretien et l'amélioration des bornes sèches	33,81 \$	33,81 \$
	Mise aux normes des installations septiques	20,55 \$	20,55 \$
	Déneigement Stanley Drive	200,54 \$	202,37 \$
	Entretien des cours d'eau (par cent mètres carrés)	0,001 424 4 \$	0,001 424 4 \$

Vous pouvez consulter le document complet afin d'avoir les modalités précises d'application du règlement.



MESSAGE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ENTRETIEN DE VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

- **Au cours de l'année**, si votre avertisseur émet un signal sonore intermittent, remplacez les piles.

• Privilégiez des piles **longue durée** comme celles au lithium ou utilisez des piles rechargeables seulement si elles sont recommandées par le fabricant de l'appareil.

- Pensez à remplacer les piles des avertisseurs lorsque vous emménagez dans un nouveau logis et **ne peignez jamais** les avertisseurs.
- Comme les avertisseurs de fumée ont une **durée de vie limitée**, vous devez les remplacer tous les **10 ans**.



LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE EST CONTINUELLEMENT EN RECRUTEMENT

dssi@municipalite.saint-armand.qc.ca

RAPPEL POUR UNE DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

Même en hiver!



- Vous devez faire votre demande **24 heures** à l'avance par courriel à info@municipalite.saint-armand.qc.ca ou en appelant la municipalité au 450 248-2344. Soyez prévoyant, les demandes de permis sont du **lundi au jeudi**.
- Les matériaux de construction sont **INTERDITS**.
- Vous êtes responsable de vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site internet de la **SOPFEU** (sopfeu.qc.ca). Si les dangers sont **très élevés** ou **extrêmes** (en orange ou en rouge), il est **interdit** d'allumer un feu, même si un permis vous a été délivré auparavant.
- Ce service est totalement **GRATUIT**.

Votre sécurité est notre priorité

Matthew Grenia, Directeur
Service de sécurité incendie Saint-Armand et Pike River

La municipalité souhaite exprimer sa profonde gratitude envers tous les intervenants qui ont pris part à la gestion de l'incident survenu le 4 janvier dernier, impliquant l'autobus Greyhound au rond-point à Philipsburg.

Nous remercions chaleureusement tous ceux impliqués de près ou de loin, principalement les pompiers, les équipes médicales et les services d'ambulance pour leur réactivité, leur professionnalisme et leur dévouement.

Grâce à leur intervention rapide, la situation a été maîtrisée avec efficacité, assurant ainsi la sécurité de tous. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des équipes aussi compétentes et solidaires dans des moments critiques.

Merci à tous pour votre engagement.

Chers membres de l'équipe de déneigement,

Les conseillers municipaux et moi-même, souhaitons exprimer notre sincère gratitude à toute l'équipe de déneigement pour votre travail exceptionnel durant cette Période hivernale, marquée par des bordées de neige intenses. Grâce à votre dévouement et à votre professionnalisme, notre communauté a pu circuler en toute sécurité, et ce, même dans des conditions météorologiques difficiles.

Nous tenons également à souligner le travail admirable des déneigeurs privés qui ont su répondre à la demande et offrir un service de qualité aux citoyens. Votre collaboration est précieuse et contribue grandement au bien-être de tous.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre efficacité.

Avec toute notre reconnaissance
Bravo!

Municipalité de Saint-Armand

NOUVEAUTÉ FICHES D'URBANISME

La municipalité de Saint-Armand a mis en place des fiches aide-mémoire afin d'accompagner les citoyens dans leur future demande de permis.

Présentement, un total de 10 fiches sont disponibles sur le site internet de la Municipalité.

[@www.municipalite.saint-armand.qc.ca/urbanisme](http://www.municipalite.saint-armand.qc.ca/urbanisme)





La RAGE, c'est MORTEL.

CAS DE RAGE DE RATONS LAVEURS DANS LA RÉGION

Des cas de [ratons laveurs infectés par le virus de la rage ont été récupérés dans la municipalité de Saint-Armand](#). La rage est une maladie mortelle, tant pour l'humain que pour les animaux sauvages et domestiques. Elle peut être évitée en [adoptant des comportements sécuritaires](#).

CONSIGNES À RESPECTER POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION DE LA MALADIE À L'HUMAIN ET DE PROPAGATION SUR LE TERRITOIRE :

- Si vous avez été mordu ou griffé par un animal ou que vous avez été en contact avec sa salive, nettoyez la plaie (même si elle est en apparence mineure) avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes, puis communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir le suivi médical adéquat.
- N'approchez jamais un animal inconnu, même s'il a l'air inoffensif et qu'il est en apparence sain, car celui-ci pourrait vous mordre et vous transmettre la rage. Un animal peut être porteur de la maladie et développer des symptômes plusieurs jours ou semaines après avoir été infecté.
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui semblent orphelins, car vous pourriez propager la rage. Actuellement, le risque de déplacer la rage de cette façon est très élevé, puisque des animaux en apparence sains pourraient tout de même être porteurs de la maladie. La rage du raton laveur pourrait se trouver sur votre territoire sans avoir été détectée.

SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL DOMESTIQUE, CONSULTEZ UN VÉTÉRINAIRE POUR :

- Faire vacciner vos chiens ou vos chats contre la rage et maintenir leur vaccination à jour.
- Déterminer s'il est pertinent de faire vacciner vos autres animaux allant à l'extérieur (p. ex. : les animaux d'élevage).
- Déterminer le risque de transmission de la rage si votre animal a été en contact avec un animal sauvage ou s'il présente lui-même des [signes de la maladie](#).

SIGNALER LES ANIMAUX SUSPECTS POUR AIDER À LA DÉTECTION DES CAS DE RAGE

La population [des municipalités de la zone de surveillance rehaussée](#) est invitée à signaler [les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés](#). Pour signaler la présence de ces animaux suspects, composez le 1 877 346-6763, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou consultez en tout temps le site Web [Québec.ca/rageduratonlaveur](#). La surveillance rehaussée de la rage du raton laveur est en vigueur tout au long de l'année.

La collaboration des citoyennes et des citoyens est essentielle, car parmi tous les spécimens analysés, c'est chez les animaux signalés par la population que les chances de trouver un animal atteint de la rage sont les plus grandes. [Quand la rage du raton laveur est présente dans un secteur en hiver, il n'est pas rare d'apercevoir des ratons laveurs ou mouffettes actifs et avec un comportement étrange.](#)

Pour terminer, nous tenons à vous assurer que la situation est suivie de près par le gouvernement du Québec, qui poursuit sa collaboration étroite avec les autorités américaines afin d'optimiser les efforts de contrôle et de surveillance de part et d'autre de la frontière. Des interventions de vaccination des ratons laveurs, mouffettes et renards sont prévues en 2025 et les informations à ce sujet seront communiquées ultérieurement.

La Municipalité est présentement à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

- ◆ Technicien en prévention incendie intermunicipal
- ◆ Directeur(trice) général(e), greffier(ière)-trésorier(ière) adjoint(e)
- ◆ Saisonnier des travaux publics

Les offres d'emploi sont disponibles sur notre site internet : www.municipalite.saint-armand.qc.ca

Bureau municipal : 450 248-2344

Courriel : info@municipalite.saint-armand.qc.ca

APPEL DE PROJETS - AMÉNAGEMENT DU 195 CHAMPLAIN POUR UN PROJET DE SERVICE À LA POPULATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

La Municipalité lance un appel de projets dans le but d'offrir à la communauté un espace attractif et innovant, contribuant ainsi à l'enrichissement de l'offre de services publics et à l'animation de la vie locale. L'objectif est de favoriser le lien social, l'inclusion et le développement local.

Ce projet vise à transformer cet espace vacant en un lieu de services et de rencontres dans une démarche sociale et citoyenne.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les projets seront évalués en fonction des critères suivants :

1. **Pertinence et qualité de l'aménagement** : L'espace proposé devra être fonctionnel et répondre aux besoins des usagers, tout en respectant l'architecture existante du bâtiment.
2. **Viabilité financière** : Le projet devra être réalisable dans le cadre du budget prévu (aucune amélioration en lien avec l'infrastructure n'est prévue de la part de la Municipalité).
3. **Respect des délais** : Le projet devra être réalisable dans les délais impartis (ouverture saison estivale 2025), tout en garantissant une qualité d'exécution optimale.



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les candidats doivent soumettre un dossier complet comprenant :

- Une présentation détaillée du projet;
- Un calendrier prévisionnel des travaux (s'il y a lieu) et de la mise en service de l'espace;
- Une présentation du modèle financier du projet.

CONDITIONS FINANCIÈRES

En plus du coût du loyer, le locataire devra assurer d'avoir une **assurance responsabilité civile**. Les tarifs des services municipaux suivants seront à la charge du locataire :

- Tarif pour l'approvisionnement en **eau potable**.
- Tarif pour le traitement des **eaux usées**.
- Tarif pour la collecte des **ordures**.
- Tarif pour la collecte du **compost**.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS DE PROJET : 20 mars 2025 à 16 h.

LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les propositions doivent être envoyées au bureau municipal à l'attention de Marie-Hélène Croteau, directrice générale, greffière-trésorière

414, chemin Luke
Saint-Armand (Qc)
J0J 1T0

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour toute question relative à cet appel de projets, vous pouvez contacter Marie-Hélène Croteau de la Municipalité par courriel à info@municipalite.saint-armand.qc.ca.


La Municipalité est impatiente de découvrir des propositions créatives et innovantes permettant de donner une nouvelle vie à cet espace vacant et de le transformer en un lieu utile et agréable pour l'ensemble de la communauté.



Bibliothèque de Bedford (Léon-Maurice-Côté)

52, rue Du Pont
Bedford (Québec) J0J 1A0

Téléphone : 450-248-4625

bibliotheque@ville.bedford.qc.ca 

Horaire

Régulier Été

Mardi	9 h 30 à 12 h 16 h à 18 h
Mercredi	13 h à 16 h
Judi	9 h 30 à 12 h 16 h à 20 h
Vendredi	12 h 30 à 16 h
Samedi	9 h 30 à 12 h

Horaire valide de septembre à juin

Échanges 2025 : 19 mars, 20 août, 26 novembre

[Catalogue](#)

[Nouveautés](#)

[S'abonner](#)

[Règlements](#)



Nous vous rappelons que Saint-Armand fait partie des municipalités affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie et, par le fait même, cette affiliation permet aux citoyens de profiter de la bibliothèque de Bedford (Léon-Maurice-Côté).

Pour les citoyens ne pouvant pas se déplacer à la bibliothèque, sachiez-vous que vous pouvez vous inscrire en ligne pour avoir accès à des livres numériques, à des revues et des journaux, à des cours, à de nombreuses bases de données généalogiques, et même écouter de la musique, etc.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le comité Loisirs et Sports de Saint-Armand a besoin de votre aide. C'est grâce à des bénévoles que nous avons entre autres la Fête au village, le Classique d'été, la distribution de cadeaux du Père Noël. Nous sommes présentement en recrutement de bénévoles pour être en mesure de poursuivre ces beaux événements. Si le cœur vous en dit, faites parvenir votre candidature à l'adresse suivante:

info@municipalite.saint-armand.qc.ca



NOUVELLE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Cette année, en plus de préparer des activités pour les citoyens, le comité Embellissement se penchera sur plusieurs questions touchant l'aspect « embellissement » de projets municipaux et préparera des activités qui s'échelonneront sur plusieurs années. En voici quelques exemples :

- Le choix d'un nouveau logo, de couleurs des bâtiments municipaux et des divers affichages et enseignes de la Municipalité, le réaménagement des parcs, les décorations d'hiver, etc.
- Un concours de jardins pour l'été 2026 dans la lignée du programme *Les Fleurons du Québec*, le lancement d'un projet de « bancs de famille » (plus de précisions à suivre).



Restez à l'affût des prochaines activités!

- 26 avril : Journée de transplantation de végétaux autour du gazébo du parc, au centre du village
- 17 mai : Échange de plantes
- Septembre : Journée de plantation d'arbres destinés à l'installation de décorations d'hiver
- Décembre : Concours *Saint-Armand scintille!*

Suivez la page Facebook pour les dernières nouvelles @comité embellissement de Saint-Armand

Commanditaires du concours *Saint-Armand Scintille!* :



Le comité d'embellissement remercie très chaleureusement tous les commerces participants qui ont généreusement donné marchandises et certificats-cadeaux pour la confection des paniers-cadeaux : *Alesthétiques, Bedford Cie, Bijouterie Vera Stroebeler, Café Rouge, Capeline & Chocolat, Clos de l'Orme Blanc, Domaine du Ridge, Fromagerie Missiska et Station-Service St-Armand Inc.*

180^e Anniversaire



En 2025, Saint-Armand fêtera ses 180 ans.

ÉVÉNEMENTS À VENIR - 180^E ANNIVERSAIRE

- Poursuite du déploiement d'Anekdoté
- Réalisation d'une exposition
- Achat d'un foyer extérieur
- Tenue de deux Matins Mémoire
- Création d'un conte pour enfants
- Bonification de l'édition 2025 de la Fête au village

MESSAGE DE JENNIFER MERNER

Chers amis et membres de la communauté,

Alors que je prends un moment pour réfléchir aux cinq dernières années, je suis remplie de gratitude et de fierté d'avoir eu l'opportunité de servir notre belle ville. Ce fut un parcours incroyable, riche en défis et en moments gratifiants qui ont façonné ma compréhension des besoins et des aspirations de notre communauté. Ensemble, nous avons travaillé dur pour favoriser la croissance, soutenir nos initiatives locales et renforcer les liens qui font de notre ville un endroit spécial où vivre.

Cependant, après mûre réflexion, j'ai pris la difficile décision de quitter mon poste en tant que figure politique. Ce choix n'a pas été fait à la légère, mais je crois qu'il est nécessaire pour garantir que je puisse continuer à travailler dans la communauté sans conflit d'intérêts. Je suis déterminée à servir notre ville d'une manière éthique et transparente, et je pense que me retirer de mon rôle officiel me permettra de le faire.

Bien que je quitte mon poste politique, ma passion pour notre communauté demeure intacte. Je suis impatiente de continuer mon travail sous de nouvelles formes, en collaborant avec vous tous pour créer des changements positifs et soutenir nos objectifs communs. Je suis enthousiaste à l'idée d'explorer des moyens de contribuer sans les contraintes de la fonction de conseillère, ce qui permettra une implication plus créative et directe dans les projets et les causes qui comptent le plus pour nous.

Merci pour votre confiance, votre soutien et les innombrables souvenirs que nous avons créés ensemble. Je suis pleine d'espoir pour l'avenir et impatiente de voir ce que nous pouvons accomplir en tant que communauté unie. Continuons à nous soutenir mutuellement et à travailler vers un avenir meilleur.

Avec toute ma reconnaissance,
Jennifer Merner

Dear friends and community members,

As I take a moment to reflect on the past five years, I am filled with gratitude and pride for having had the opportunity to serve our wonderful town. It has been an incredible journey; one filled with both challenges and rewarding moments that have shaped my understanding of our community's needs and aspirations. Together, we have worked hard to foster growth, support our local initiatives, and strengthen the bonds that make our town a special place to live.

However, after much consideration, I have made the difficult decision to step down from my position as a political figure. This choice was not made lightly, but I believe it is necessary to ensure that I can continue to work in the community without any conflict of interest. I am committed to serving our town in a way that is ethical and transparent, and I feel that stepping back from my official role will allow me to do just that.

Though I may be leaving my political position, my passion for our community remains unwavering. I look forward to continuing my work in new capacities, collaborating with all of you to create positive change and support our shared goals. I am excited to explore ways to contribute without the constraints of office, allowing for more creative and direct involvement in the projects and causes that matter most to us.

Thank you for your trust, your support, and the countless memories we have created together. I am hopeful for the future and eager to see what we can achieve as a united community. Let us continue to uplift one another and work towards a brighter tomorrow.

With heartfelt appreciation,
Jennifer Merner

La municipalité, en tant qu'organisme de l'Administration tel que défini par la loi 96 sur la langue officielle et commune du Québec, est tenue de respecter plusieurs obligations. Cependant, les élus ne sont pas assujettis aux mêmes obligations, ce qui permet au texte de madame Merner d'être publié dans les deux langues.



LES QUAIS DE SAINT-ARMAND, ESSOR ET DÉCLIN



Vers 1800, les Loyalistes installés au bord de la baie se sont dotés de leurs premiers quais. Ils servaient au transport de personnes et de marchandises. Nos producteurs de chaux ou de potasse, comme Philip Luke, avaient ainsi leurs quais.

En 1823, une innovation dans les transports va donner à notre petit port une vocation nouvelle. Les autorités américaines décident, le 17 avril 1816, de tracer un canal entre le lac Champlain et le fleuve Hudson. Il aura 97 kilomètres de long et comportera 13 écluses. Le 10 septembre 1823, on inaugure le canal.

LE CANAL CHAMPLAIN-HUDSON

Chez nous, c'est la fête! Dans toute la région, de Saint-Armand à Notre-Dame et à Frelighsburg, les abords de la rivière aux Brochets abondent en scieries. Tout le bois sort par les quais de Philipsburg et de Pike River vers les villes américaines.

Mais, avec le canal, la route fluviale s'étend de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'à New York. Des sloops et des bateaux à vapeur viennent chercher notre bois d'œuvre. Ces bateaux apportent nos produits jusqu'au canal.

Dès 1836, à partir des quais en bois de Philipsburg et de Pike River, 270 000 tonnes de madriers ont été expédiés vers les Etats-Unis. Les scieries de toute la région en profitent grandement. Nos éleveurs de chevaux pur-sang vont aussi prospérer grâce au canal, de 1840 à 1860.

LA VOIE FERRÉE, LE DÉCLIN

Cependant, le transport par voilier ou bateau à vapeur est suspendu dès la prise des glaces sur le lac, limitant considérablement le tonnage annuel.

En 1853, la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc (Grand Trunk Railway Company of Canada) ouvre sa liaison entre Montréal et Portland dans le Maine, dont le port reste actif toute l'année. Du coup, le transport par bateau est menacé.

Mais les coûts du transport par train rebutent les petits industriels régionaux de Brome-Missisquoi. Ils préfèrent donc rester fidèles à notre quai et au canal Champlain-Hudson, quitte à construire leurs propres barges pour garder le contrôle sur leurs coûts de transport.

UN REGAIN

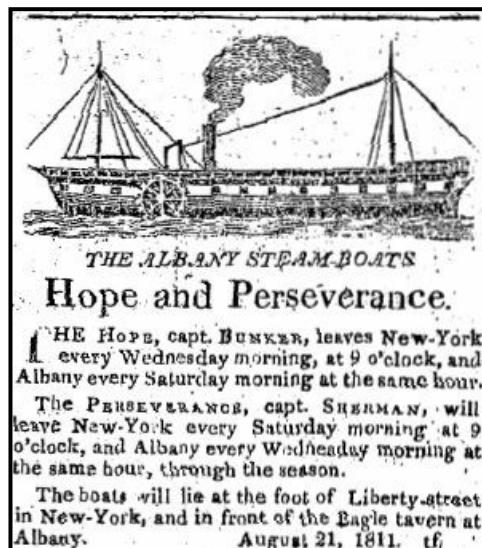
En 1860, la faveur du quai de Philipsburg est telle que la Lovell's Gazetteer of British North America célèbre l'importante activité de transport de Philipsburg. Le guide note la présence d'un véritable port commercial avec des entrepôts, une station de télégraphie, des hôtels et des entreprises établies à proximité du quai. La Missisquoi Carriage Factory est parmi celles-là.

Pour la seule année 1872, il s'exporte à partir de notre quai pour 200 000 \$ de l'époque. Cela représente 600 000 \$ actuels. Pas mal pour un village comptant 271 personnes, selon le recensement fédéral de 1871-1872.

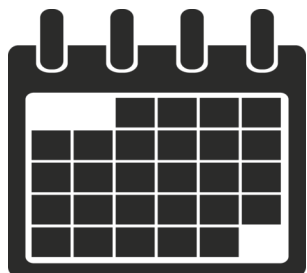
Dès 1882, comme le quai de Philipsburg ne suffit plus à la tâche, Ottawa décide donc de construire un nouveau quai en bois, mais le conseil municipal de Philipsburg refuse de payer un sou. Les quais étant de juridiction fédérale, le maire Cheeseman ne laisse pas le gouvernement pelleter la responsabilité dans sa cour.

Il faut attendre juillet 1895 pour que le ministère fédéral des Travaux publics décide de tout prendre à sa charge. Les travaux débutent le mois suivant. Mais le lendemain de Noël 1895, les glaces emportent le brise-lame. On ne réussit à le replacer que le 8 janvier suivant. En avril 1897, c'est au tour de la culée de subir les assauts des dernières glaces. On la répare et l'ouvrage est achevé plus tard en 1897 et ne connaît plus d'avaries.

Ainsi se terminent les aventures de notre quai au XIXème siècle.



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL



DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi, 3 mars	19 h 30	Lundi, 7 avril	19 h 30
Lundi, 5 mai	19 h 30	Lundi, 2 juin	19 h 30
Lundi, 7 juillet	19 h 30	Lundi, 4 août	19 h 30
Mardi, 2 septembre	19 h 30	Mercredi, 1er octobre	19 h 30
Lundi, 10 novembre	19 h 30	Lundi, 1er décembre	19 h 30

TAXES 2025 VERSEMENTS

- 31 mars 2025
- 29 mai 2025
- 31 juillet 2025
- 30 septembre 2025
- 30 octobre 2025

Modes de paiement

- Institutions financières
- Argent comptant
- Carte débit / crédit
- Chèque

Pour plus d'informations

☎ 450 248-2344 poste 222

✉ comptabilite@municipalite.saint-armand.qc.ca



CAFÉ SANS FRONTIÈRES

Café communautaire municipal

Bienvenue les vendredis, samedis et dimanches
entre 9 h et 15 h

Voyez les heures d'ouverture et le menu de la semaine sur notre site web.

*Pour vous restaurer, faire de nouvelles connaissances, échanger, lire,
vous informer, mieux connaître et apprécier notre milieu.*



450, chemin Bradley, Saint-Armand

sansfrontierescafe@gmail.com | 450 590-0167 | cafésansfrontières.com



Prochaines dates de tombée pour La Voie Municipale le 17 avril 2025 et le 19 juin 2025 – 16 h